

République



Togolaise

Travail – Liberté – Patrie

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Dr KOMI SELOM KLASSOU

A

**A L'OCCASION DE LA 3^{ème} REUNION DU CONSEIL NATIONAL
DE SUIVI DE LA DECENTRALISATION (CNSD)**

**THEME : EXAMEN DU PROJET DE DEFINITION DU RESSORT
TERRITORIAL ET LE CHEF-LIEU DES COMMUNES,
CAS DES REGIONS : PLATEAUX, CENTRALE, KARA ET SAVANES.**

(Loi n°2017-008 du 29 juin 2017

Dapaong, le vendredi 03 novembre 2017

**Monsieur le Ministre d'Etat, Conseiller Spécial du
Président de la République**

- **Mesdames et Messieurs les membres du
Gouvernement,**
- **Monsieur le Vice-président de l'Assemblée Nationale,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
National de Suivi de la Décentralisation,**
- **Honorables Députés à l'Assemblée nationale,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Corps
diplomatique et Représentants des Organisations
Internationales,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des partis
politiques,**
- **Messieurs les Officiers supérieurs,**
- **Monsieur le Préfet de Tône,**
- **Messieurs les Préfets,**
- **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la
commune de Dapaong,**
- **Messieurs les Présidents des délégations spéciales des
communes et de préfectures,**
- **Distingués Chefs des confessions religieuses,**
- **Vénérables Chefs traditionnels, membres du Conseil
National de Suivi de la Décentralisation,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil
national du patronat,**

- **Mesdames et Messieurs les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs les professionnels des médias,**
- **Chers participants,**

Il y a un mois jour pour jour, nous étions sur les collines d'Atakpamé, à environ 155 km de Lomé la capitale, pour la tenue de notre deuxième réunion du Conseil national de suivi de la décentralisation (CNSD) au titre de l'année en cours. Nous voici aujourd'hui rassemblés, Mesdames et Messieurs, à Dapaong, chef-lieu de la Région des Savanes et distant d'environ 620 km de la capitale (soit 536,8 km à vol d'oiseau), pour la mise en œuvre de notre feuille de route.

Avant tout propos, qu'il me soit permis de vous transmettre les chaleureuses salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, qui est très préoccupé par la mise en œuvre rapide et efficace de la décentralisation en vue d'une plus grande participation locale dans les prises de décision ^{et pour} ~~par~~ la mise en place d'une administration de proximité.

Mesdames et Messieurs

Chers participants,

Il vous souvient qu'à Atakpamé le 04 octobre dernier nous annoncions que la prochaine réunion du CNSD se tiendra dans la Région des Savanes. C'est chose faite. Ceci est la preuve que la détermination du Gouvernement, sous la houlette du Président de la République, de respecter ses engagements dans tous les domaines est insusceptible.

En acceptant donc de faire le déplacement de Dapaong, vous démontrez votre opiniâtreté et votre ferme volonté à rendre opérationnelle et vertueuse la décentralisation dont le processus est progressivement mais assurément en train d'être conduit dans notre pays. Comme le dit si bien un proverbe italien, je cite : « *chi/qui va piano va sano* », c'est-à-dire « qui va rationnellement va sûrement ». En d'autres termes pour indiquer que **'celui qui cherche à faire les choses trop vite risque fort de se planter et d'échouer'**.

C'est le lieu de vous adresser notre profonde reconnaissance pour votre présence remarquée et appréciée ici à Dapaong. On le voit bien, la réalisation de la décentralisation est une tâche d'envergure mais faisable et nous sommes bien entendu sur la bonne trajectoire.

Le thème retenu pour la rencontre d'aujourd'hui se situe dans la lignée de celui d'Atakpamé. Il s'agit bel et bien de : ***"L'examen du projet de définition des ressorts territoriaux et des chefs-lieux de communes, ceci, en application de l'article 2 de la loi n° 2017- 008 du 29 juin 2017, portant création des communes"***. Cet exercice nous permet d'apprécier et d'enrichir, si nécessaire, dans un élan pragmatique, le projet du gouvernement relatif à la détermination du ressort territorial et le chef-lieu des 116 communes nouvellement créées.

Les critères et les instruments institutionnels qui ont prévalu dans la définition du ressort territorial et le chef-lieu des communes sont retenus en tenant compte des conditions spécifiques à savoir : historique, démographique, géographique, culturelle etc. mais aussi en tenant compte des possibilités et des contraintes de notre pays.

Mesdames et Messieurs

Chers participants,

La décentralisation renforce et conforte une forte identité nationale, noue et entretient les relations multiples et multiformes. Elle constitue le terreau pour la préservation de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la promotion du développement à la base. En tout état de cause, elle rend possible une participation plus directe des citoyens à la prise

de décisions comme à la gestion des services. Dès lors, elle est le levier vertueux de la démocratie.

Mesdames et Messieurs les participants,

L'objectif poursuivi par la présente rencontre est d'aller plus loin dans le processus de la décentralisation, en tenant compte des résultats déjà obtenus. Il s'agit concrètement d'échanger sur le ressort territorial et le chef-lieu des communes. L'expérience aidant, nous allons, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national de suivi de la décentralisation, aborder aujourd'hui dans nos discussions **le cas des quatre autre Régions restantes.**

Je vous invite donc, chacun et chacune en ce qui le concerne, à apporter sa contribution citoyenne de façon objective aux échanges sincères qui vont s'ouvrir au cours de la présente réunion.

Je ne doute donc pas, un seul instant, que les résultats de nos travaux qui seront consolidés par un décret en conseil des ministres, permettront à notre pays de disposer d'une plate-forme complète susceptible de donner des indications factuelles sur la sphère territoriale de chaque commune aux candidats potentiels des prochaines élections locales mais aussi aux populations vivant dans telle ou telle autre commune. Nous aurons donc exploré et défini le cadre

d'implantation de la démocratie à la base et de la gestion des affaires publiques au niveau des 116 communes.

Mesdames et Messieurs les participants,

Je voudrais à cet instant remercier les vaillantes populations de la Région des Savanes qui nous ont réservé un accueil chaleureux et de surcroît nous ont plongé dans le tréfonds de la riche culture du terroir à travers l'exécution de certaines danses et chansons emblématiques.

A ces valeurs immatérielles particulières à la Région et donc appartenant aux communes qui vont faire l'objet de nos travaux au titre des Savanes s'ajoutent des sites pittoresques comme : les Grottes aux greniers de Nok à Tandjouaré, les Peintures rupestres de Lotougou à Tône, le baobab millénaire de Nikpourma, la Mare aux crocodiles de Boadé à Cinkassé, le Barrage aux hippotames de Koumbeloti à Mango, etc. C'est la preuve que notre pays regorge de potentialités énormes en matière de l'économie touristique.

En clair, le tourisme apparaît comme un puissant moteur économique appelé de surcroît à gagner encore en importance et à créer de l'emploi décent à la jeunesse pourvu que nous préservions les composantes essentielles et indispensables que sont la paix, la sécurité et la **stabilité** pour rendre notre pays attractif.

Oui, il nous faut tous, Togolaises et Togolais, acteurs directs ou anonymes, œuvrer pour la pérennisation de la paix. Comme l'a dit un grand Homme de notre époque, je cite : « **La paix n'est pas l'unité dans la similitude mais l'unité dans la diversité, dans la comparaison et la conciliation des différences** » fin de citation. La concrétisation de la décentralisation dans notre pays en dépend étroitement.

Enfin pour terminer, je voudrais réitérer mes reconnaissances à l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour des efforts déjà consentis mais aussi complémentaires qu'ils voudront bien apporter à notre pays, dans la finalisation de son processus de décentralisation.

J'ai de bonnes raisons de croire, par votre présence distinguée et nombreuse, que vous serez davantage mobilisés au côté du Gouvernement dans ce nouveau challenge qui s'ouvre.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la 3^{ème} réunion du **Conseil National de Suivi de la Décentralisation**.

Je vous remercie.